

Déclaration liminaire du Syndicat CGT Educ'action. CAPA avancement des PLP du Vendredi 15 mars 2019

C'est dans un contexte social de luttes rare dans l'histoire que se tient cette CAPA. Face à cette contestation, la réponse gouvernementale est la mise en place d'un simulacre de débat qui n'est pas à la hauteur des attentes légitimes en matière de salaire, de démocratie sociale ou de justice fiscale.

Comment débattre d'ailleurs si le gouvernement a d'ores et déjà précisé qu'il ne changerait ni ses orientations politiques, ni sa position sur certains sujets, comme la remise en place de l'ISF ou le dégel du point d'indice de la fonction publique. Pour la CGT une hausse des salaires passe nécessairement par le dégel de la valeur du point d'indice de la Fonction publique et par la reprise des négociations avec les organisations syndicales sur ce sujet.

Pire encore, le gouvernement a communiqué le 13 février un projet de loi dit de « transformation de la fonction publique » qui constitue une véritable attaque contre le service public : extension de la précarité, individualisation croissante de la rémunération et de la progression de carrière, suppression des CHCST et des CT, affaiblissement des Commissions Paritaires, facilitation des suppressions de postes... Les services publics constituent notre bien commun, les affaiblir revient à mettre à mal l'intérêt général en fragilisant encore plus les milieux les plus modestes.

Dans l'Éducation Nationale, la mobilisation se construit pour dénoncer les contre-réformes Blanquer du lycée qui remettent en cause les missions de l'éducation nationale. Les DHG ont fini de convaincre les collègues de ses effets délétères. Pour masquer les effets des suppressions de postes, le ministre veut contraindre les personnels à travailler plus en imposant une deuxième heure supplémentaire obligatoire à tous les collègues du second degré. Les organisations syndicales ont unanimement voté contre cette proposition. Par ailleurs, cette disposition sur les heures supplémentaires va venir aggraver les conditions de travail de tous les collègues et creuser les inégalités salariales femmes/hommes puisque statistiquement les femmes font moins d'heures supplémentaires que les hommes.

Avec le gel du point d'indice, le pouvoir d'achat des enseignants fond comme neige au soleil. Cette fonte n'est pas dû au réchauffement climatique mais bien à une politique publique qui vise à faire des économies sur le dos des fonctionnaires ainsi que sur celui de nos élèves à grand coup de contre-réforme.

L'accélération de carrière reste un des seuls moyens pour les enseignants de limiter la baisse du pouvoir d'achat.

Or comment justifier les injustices dont sont victimes certains de nos collègues.

Comment expliquer par exemple qu'aucun des 6 professeurs du lycée Pasteur ne voit sa carrière accélérée alors qu'ils en avaient la possibilité et que dans un lycée voisin 4 collègues sur 6 (soit 66%) y ont droit ? Devons-nous conseiller à nos collègues du lycée Pasteur de demander une mutation pour avoir une chance d'avoir une accélération de carrière ?

Pouvons-nous garantir que tout-e collègue ayant obtenu une évaluation excellente sur tous les items sera promu-e.

La revalorisation salariale promise par le PPCR est un trompe-l'œil renforcé par le gel du point d'indice et le rétablissement du jour de carence. En définitive, le véritable objectif du PPCR n'est pas de faire un cadeau aux fonctionnaires mais de réduire les coûts de fonctionnement de l'État.

Nous voyons bien que l'un des moyens de lutter contre ce type d'injustice est de faire passer tous les collègues au rythme d'avancement le plus rapide.

Dans son vaste plan de communication, Le Ministère est passé à la phase « opération vente de la réforme » avec clip télé et mail à tous les personnels des lycées professionnels.

Cette communication est nécessaire tant le décalage est grand entre le discours porté et les réalités vécues dans nos établissements actuellement : baisse de DHG, regroupement de sections, suppressions de postes, réduction des heures d'enseignement généraux... Et tout ça, précisément à cause de la réforme engagée contre l'avis de la très grande majorité des organisations syndicales et des personnels ainsi que des parents d'élèves. Pour rappel, la FCPE a demandé le 5 Février 2019 une pause dans la réforme et un moratoire d'urgence sous le slogan : « Monsieur le Ministre, écoutez les parents et les enseignants ».

La CGT Educ'action rappelle son engagement pour le retrait de cette réforme contraire aux intérêts des élèves et professeur·es des lycées professionnels. Cette réforme est celle de Monsieur Blanquer. Elle n'est le fruit d'aucun dialogue étroit avec les organisations syndicales ni d'aucun véritable dialogue avec les lycéen·nes comme le Ministre l'allègue dans son mail aux personnels du 22 février 2019.

Devons-nous rappeler ici les votes très majoritairement CONTRE les grilles horaires de la réforme en C.S.E. ? Cette réforme est inacceptable. Elle sera intenable dans les établissements. Vous pouvez la maquiller des termes « d'excellence », de « transformation » ...

Cette réforme conduit en réalité à une déspecialisation professionnelle des formations.

Cette réforme va tout simplement entraver la réussite des jeunes dans leurs poursuites d'études et dans leur insertion professionnelle. Cette réforme est menée à un rythme effréné. Le Conseil Supérieur des Programmes (CSP) a été saisi en décembre 2018 pour des programmes devant être finalisés fin février 2019. Moins de deux mois pour réécrire des programmes alors que dans certaines disciplines les volumes horaires sont divisés par deux et nécessitent une réécriture profonde...

Nous, les enseignants de la voie professionnelle, ne souhaitons pas que le lycée professionnel « devienne » une grande fierté, puisqu'il l'est pour nous au quotidien. Nous sommes fier·es de nos métiers, de nos rôles au quotidien auprès d'un·e lycéen·ne sur trois de ce pays. Nous sommes conscient·es du rôle précieux que nous avons car, malgré le désengagement toujours plus marqué de l'État dans la voie professionnelle du lycée, nombreux sont les jeunes qui acquièrent un premier niveau de qualification par un diplôme.

C'est pourquoi, face à la surdité de nos dirigeants, des actions ont été menées dans l'académie à l'initiative de syndiqué·es et non syndiqué·es ainsi que de fédération de parents d'élèves. Ces actions ont pour objectif de sensibiliser davantage encore les parents et les gouvernants à notre refus des réformes et du système d'orientation actuel.

Certaines directions d'établissement ont choisi face à ces actions des réponses autoritaires et menaçantes à l'égard de collègues. Nous rappelons que le dialogue apaisé doit rester la norme, même si l'autoritarisme a le vent en poupe.

Concernant les Congés de Formation Professionnelle, nous déplorons toujours que le contingent soit si faible et qu'il faille accumuler les demandes jusqu'à huit années consécutives pour espérer pouvoir faire valoir ce droit fondamental de tous salariés : le droit de se former tout au long de sa vie professionnelle.

Expliquez-nous comment un collègue, qui déciderait à un instant T de s'inscrire dans un nouvel objectif de vie, éventuellement en réaction aux transformations du métier d'enseignant qu'impose les réformes actuelles, pourrait-il devoir attendre 9 ans dans une activité enseignante qui ne cesse de

se dégrader ?

Cette attente ne peut avoir qu'une incidence néfaste, démotivante, sur sa vie, sur ses pratiques et en conséquence son PPCR et sa carrière.

Dans ce contexte de modification profonde du statut de fonctionnaire, de réforme du 1^{er} et second degré ainsi que des modalités d'orientations, dans ce contexte d'inégalité dans la valorisation des carrières, de baisse permanente des salaires, la CGT appelle les collègues à manifester le 19 Mars et à poursuivre les actions en cours dans les établissements de l'académie jusqu'à ce qu'un dialogue social, digne de ce nom, voit enfin le jour.